



## Fiche 1a. Face à la Covid-19 dans les ESSMS PA<sup>1</sup>



### Protégeons-nous les uns les autres à chaque instant



### Renforçons les mesures barrières



Les mesures de prévention actuellement disponibles restent efficaces pour contrôler la diffusion des variants. **Il convient d'être particulièrement vigilant dans l'application de celles-ci.**

Les pratiques d'hygiène s'inscrivent dans un projet, une culture. Elles doivent être rappelées et évaluées régulièrement, que l'établissement ou le service soit ou non confronté à la survenue d'infections.

Les nouveaux arrivants et personnels remplaçants sont  **systématiquement formés**  aux gestes barrières et une **attention particulière est portée au port du masque de type chirurgical qui doit impérativement couvrir le nez, la bouche et le menton, et être encadré par une hygiène stricte des mains.**

#### 1. J'arrive sur mon lieu de travail ou je quitte mon lieu de travail :



→ je porte **toujours** un masque chirurgical (également lors d'un covoiturage/utilisation d'un véhicule de service et **sur le parking**) et je me frictionne les mains avec de la SHA<sup>2</sup>

#### 2. Au vestiaire<sup>3</sup> :



→ si je suis seul(e) : je pense à aérer la pièce

→ si je ne suis pas seul(e) : je respecte le nombre de personnes présentes en même temps (1 pers max par 4 m<sup>2</sup>), j'aère la pièce, j'applique une distanciation physique d'au moins de 2 m quand je ne porte pas le masque chirurgical, le cas échéant un roulement est organisé afin de respecter ces règles

**L'aération doit être régulière, voire en continu si possible.**

**Friction avec SHA avant et après entrée en vestiaires.**

Je dispose d'une tenue de travail à manche courte, propre et changée à chaque fois que nécessaire et au moins tous les jours<sup>4</sup>.

Les vestiaires (casiers) doivent être à usage individuel et faire l'objet d'un nettoyage journalier avec un produit actif sur le virus SARS-CoV-2.

<sup>1</sup> Cf. « Informations sur la conduite à tenir pour prévenir l'introduction et la diffusion de la COVID-19 par le développement des mesures d'hygiène au sein des ESSMS – ministère des solidarités et de la santé - 22/01/2021 »

<sup>2</sup> SHA : solution hydro alcoolique

<sup>3</sup> <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/protocole-national-sante-securite-en-entreprise.pdf>

<sup>4</sup> La tenue professionnelle est adaptée et dédiée à l'activité pratiquée. La tenue décrite ci-dessus concerne les professionnels qui réalisent des soins nécessitant le contact rapproché avec la personne (toilettes, change...) ou la réalisation de soins souillant (bionettoyage)

### 3. Je porte un masque à usage médical de type chirurgical en permanence sur mon lieu de travail et j'applique une hygiène stricte des mains



En préalable à toute hygiène des mains : avoir les avant-bras dégagés ; ongles courts, sans résine, vernis ou faux ongles ; pas de bijou (alliance, montre...)

Si mains souillées : lavage eau et savon

Désinfection par friction avec SHA



**Tous les personnels (y compris les intervenants extérieurs) portent systématiquement un masque à usage médical de type chirurgical dès l'entrée au sein de l'établissement ou du service /domicile et ce durant toute l'activité professionnelle. Changer de masque toutes les 4h ou plus tôt s'il est mouillé.**

Toute manipulation d'un masque à usage médical de type chirurgical doit être encadrée par un geste d'hygiène des mains (frictions hydro-alcoolique pendant au moins 30 secondes).

**Les appareils de protection respiratoires (masques FFP2) sont réservés exclusivement pour les gestes médicaux invasifs ou de manœuvres à risque de générer des aérosols (oxygénation à haut débit...). Ils doivent être notamment portés pour faire un prélèvement naso-pharyngé (tests) et durant les soins de kinésithérapie respiratoire.**

Attention : le masque FFP2 nécessite un ajustement spécifique (modèle de masque adapté à la morphologie du visage et fit check<sup>5</sup>) et présente un risque majoré d'auto-contaminations si ces conditions ne sont pas respectées.<sup>6</sup>

### 4. La protection du visage comporte aussi la protection des yeux<sup>7</sup> : si risque d'exposition par projection ou aérosolisation à un produit biologique d'origine humaine (ex : éternuements, douches...), je porte un masque chirurgical + des lunettes de sécurité ou une visière

### 5. Je mets seulement des gants dans les indications posées (si risque de contact avec des liquides biologiques ou du sang, avec une peau lésée ou une muqueuse ou lors d'un risque d'exposition chimique) en respectant strictement les recommandations d'utilisation (1 paire de gant = 1 soin, friction SHA avant/après)

### 6. J'aère les pièces le plus souvent possible au minimum toutes les heures durant quelques minutes, voire en permanence si les conditions le permettent



<sup>5</sup> <https://www.youtube.com/watch?v=YJ3hqLPXsNg>

<sup>6</sup> Les recommandations sur le port du masque FFP2 sont à suivre en fonction de l'évolution des recommandations sur les nouveaux variants, notamment les avis du HCSP : <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapports>

<sup>7</sup> La voie oculaire constitue une porte d'entrée possible pour le SARS-CoV-2

### 7. Je fais une pause :

→ je me frictionne les mains avec SHA avant et après chaque pause

→ si je ne bois pas et ne mange pas : je garde mon masque chirurgical

→ lors d'une prise alimentaire (repas, collation, prise de boisson...) :

- je privilégie d'être seul(e), je pense à aérer la pièce

- si je ne suis pas seul(e) : je respecte le nombre de personnes présentes dans la pièce (1 par 4m<sup>2</sup> max), j'aère la pièce en continu, je respecte une distanciation physique d'au moins 2 m ; le cas échéant, un roulement est organisé afin de respecter ces règles

→ la salle de pause fait l'objet d'une aération et d'une désinfection après chaque repas

→ lors de la pause cigarette ou vapotage :

- je privilégie d'être seul(e)

- si je ne suis pas seul(e) : je respecte une distanciation physique d'au moins 2 m



Le respect des mesures barrières lors des pauses/repas/transmissions/réunions est indispensable pour éviter la contamination entre professionnels.

### 8. Je fais porter un masque chirurgical à tous les résidents/personnes accompagnées

au domicile qui le tolèrent dès qu'ils sont en présence d'autres personnes (professionnels / résidents / proches aidants / bénévoles...) + Désinfection par friction avec SHA avant et après l'accès à une pièce commune ou un matériel

partagé (penser non seulement aux couloirs et poignées de portes mais également aux tablettes et smartphone), avant les repas, avant, pendant et après les activités...

Si mains souillées : lavage eau et savon.

L'observance des règles d'hygiène des mains repose sur la mise à disposition d'une solution hydro alcoolique (SHA) au plus proches des lieux d'utilisation (entrée, sortie, chambres...)

Toute manipulation d'un masque à usage médical de type chirurgical doit être encadrée par un geste d'hygiène des mains (frictions hydro-alcoolique pendant au moins 30 secondes)



### 9. Je fais respecter aux visiteurs (proches aidants, familles, bénévoles...) les mesures

barrières avec port correct du masque chirurgical neuf + friction avec de la SHA + distanciation physique (> 1 m si le résident porte le masque chirurgical et > 2 m si le résident ne porte pas le masque chirurgical)

Réaliser un nettoyage/désinfection régulier des surfaces et des objets partagés (poignées de porte, tablettes, smartphones...)

Toute manipulation d'un masque à usage médical de type chirurgical doit être encadrée par un geste d'hygiène des mains (frictions hydro-alcoolique pendant au moins 30 secondes).



## 10. Un entretien renforcé des points de contacts, des surfaces hautes et des objets relais est effectué

Entretien des locaux ++++ (entretien des surfaces (utiliser soit de l'eau de javel diluée (1 litre d'eau de javel à 2,6 % + 4 litres d'eau froide), soit un produit virucide répondant à la norme NF 14476 ou encore des lingettes désinfectantes actives contre les virus en référence à la norme NF 14476), du linge et de la vaisselle). Gestion des déchets (EPI...) et des excréta.

## 11. Je mets en place des précautions complémentaires en cas de suspicion ou de cas confirmé de COVID-19 (un seul cas ou des cas groupés)

En cas de présence d'un cas possible dans la structure : en plus du respect strict des précautions standard, il est recommandé de mettre en œuvre des précautions contact, et précautions gouttelettes (cf. tableau ci-dessous). Maintien du résident ou de la personne accompagnée cas possible/confirmé dans une chambre individuelle porte fermée. La pièce sera aérée de façon naturelle (ouverture des fenêtres) le plus souvent possible au minimum toutes les heures durant quelques minutes, voire en permanence si les conditions le permettent.

Dès l'apparition d'un cas Covid-19 positif, s'organise la sectorisation/cohorting conformément à la fiche 6c du kit stratégie PA : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/covid19-strategie-de-prevention-des-personnes-agees>

**Tableaux d'indication du port des Equipements de protection individuels en établissement et en services d'aide à domicile :** <https://www.preventioninfection.fr/equipements-de-protection-individuelle-dans-le-contexte-du-covid-19-quand-il-faut-comme-il-faut-juste-ce-qu'il-faut/> et [https://antibioresistance.fr/ressources/covid19/Tableau\\_EPI\\_Ville\\_V28042020PRIMO.pdf](https://antibioresistance.fr/ressources/covid19/Tableau_EPI_Ville_V28042020PRIMO.pdf)

Etablissements	Contexte d'entrée en chambre	Tablier plastique jetable	Surblouse à usage unique	Masque chirurgical	Masque FFP2	Lunette/visière de protection	Gants à usage unique	Exemples
Etablissements et services médico-sociaux EHPAD, FAM, MAS, SSIAD...	<b>Sans contact avec le résident</b> <i>Précautions standard et gouttelettes</i>	✗	✗	✓	✗	✗	✗	Distribution des repas, Distribution des médicaments...
	<b>Avec contact mais SANS risque d'exposition aux liquides biologiques</b> <i>Précautions standard, contact et gouttelettes</i>	✓	✗	✓	✗	✓ <i>Si signes resp. importants</i>	✗	Lever, mise au fauteuil, Retournement, Conduite aux toilettes, Prise des constantes...
	<b>Avec contact ET risque d'exposition aux liquides biologiques</b> <i>Précautions standard, contact et gouttelettes</i>	✓	✗ **	✓	✗	✓ <i>Si signes resp. importants ou risque projection</i>	✓	Mettre ou enlever une prothèse dentaire, Soins de bouche, Toilette, change, Prise de sang, Vomissements...
	<b>Procédures à risque d'aérosolisation quelque soit le statut du résident</b> <i>Précautions standard, contact + aérosolisation</i>	✗ *	✓	✗	✓	✓	✓	Prélèvement nasopharyngé, Kinésithérapie respiratoire générant des aérosols, Soins de trachéotomie, Oxygénothérapie à haut débit (> 6 L/min).

\* Tablier si surblouse à usage unique non disponible ou non déperlante

\*\* Une surblouse à manche longue jetable sera portée dans le cadre d'une exposition massive aux liquides biologiques (ex: diarrhée, vomissements, hémoptysie...)

Si le résident ou la personne accompagnée présente des symptômes (toux...) et/ou s'il est atteint de COVID-19 : il suffit que SOIT le professionnel, SOIT le résident/personne accompagnée porte un masque chirurgical (MINSANTE n° 2020\_194).

Quand cela est possible, le double-port du masque professionnel/usager constitue une sécurité additionnelle qu'il faut encourager.

\* \*  
\*

L'ARS Occitanie rappelle que ces recommandations ont été faites dans l'état actuel de nos connaissances et des ressources disponibles et qu'elles seront susceptibles d'évoluer.